

Avis d'attribution de marché

Section I : Identification de l'organisme qui passe le marché

M. Raphaël BERNARDIN, Maire,

Parc Georges Spénale,

81370 Saint-Sulpice-La-Pointe

Tél 05 63 40 22 00 - Fax 05 63 40 23 30 – Courriel : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr

Type de pouvoir adjudicateur : Commune / Collectivité territoriale

Section II : Objet du marché

Le présent marché a pour objet la réalisation d'Etudes de faisabilité et de programmation pour la réhabilitation – reconstruction de la salle « Polyespace » à Saint-Sulpice-la-Pointe

Numéro de référence : 2020 – PI – 01

Type de marché : prestations intellectuelles

Il n'est pas prévu de décomposition en lots : le marché est unique et décomposé en phases.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches : le marché ne comporte pas de tranche optionnelle.

Section III : Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et sous critères énoncés ci-dessous :

Le pouvoir adjudicateur choisira l'attributaire du marché sur la base des critères énoncés ci-après, avec leur pondération :

1) Prix (40%) apprécié au regard du prix global et forfaitaire proposé,

2) Valeur technique (60%) appréciée au regard de la note méthodologique et d'organisation.

Le critère de la valeur technique donnera lieu à l'attribution d'une note sur 10 points obtenue par addition des notes suivantes :

a) Compréhension du contexte et des enjeux du projet : notée sur 5 points (Mémoire technique ET audition)

b) Méthodologie proposée : notée sur 3 points,

c) Organisation et expérience des moyens humains affectés : noté sur 2 points.

La proposition de variantes n'a pas été autorisée.

Le marché ne comporte pas de prestation supplémentaire éventuelle.

Section IV : Procédure

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles R.2123-1 à 7 du code de la commande publique.

Section V : Attribution du marché

Marché n°: 2020-PI-01

Date de conclusion du marché : 11/03/2020

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 5

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : oui

Noms et adresses des titulaires et informations sur le montant du marché (hors TVA) :

Société PALANCA
22, rue des Quêteurs
31 000 Toulouse

Atelier Arpent SAS
12 avenue Julien Bailly - 46100 FIGEAC

TECKOÉ SAS
14 rue des Panoyaux - 75020 Paris

Montant de 35 100 € HT.

Le délai prévisionnel d'exécution de l'ensemble du marché court à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- La date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire de débiter l'exécution du marché,
- La date de réception dudit ordre de service par le titulaire.

À titre indicatif, le mois prévisionnel du début de l'exécution du marché est début Mai / Juin 2020.

La date d'achèvement du marché sera celle de la validation contradictoire de la phase ESQUISSE du concours de Maîtrise d'oeuvre.

Section VI : Renseignements complémentaires

Le dossier de marché est consultable à l'Hôtel de ville de Saint-Sulpice-la-Pointe, Parc Georges Spénale, aux jours et horaires d'ouverture : Lundi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Mardi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Mercredi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Jeudi : de 8h30 à 12h et de 15h à 19h / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 15h à 17h

Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulouse

Date d'envoi du présent avis : 03/04/2020